

L'Adresse—M. Pennock

Je suis fier que le gouvernement ait réaffirmé sa position en faveur de l'égalité des femmes dans tous les secteurs de la société. Le principe de la rémunération égale pour un travail d'égale valeur demeure l'un des fondements de la politique sociale du gouvernement. Je me réjouis aussi que le gouvernement ait l'intention d'insister davantage sur le choix des carrières offertes aux femmes dans la Fonction publique.

Dans Etobicoke-Nord, comme dans le reste du Canada, le nombre des familles monoparentales est monté en flèche. La question des garderies prend donc pour nous de plus en plus d'importance. Il est encourageant d'apprendre que le gouvernement propose la création d'un groupe de travail parlementaire sur l'avenir des garderies. Il n'y a aucun doute qu'il proposera des solutions positives pour régler cette question cruciale.

Les questions concernant les personnes âgées sont aussi d'un intérêt capital dans ma circonscription. Plus de 18 p. 100 de la population d'Etobicoke-Nord ayant plus de 60 ans, les grands immeubles pour personnes âgées y sont nombreux. Nous devons assurer une pension de retraite suffisante à ces Canadiens. Je me réjouis de pouvoir annoncer à mes électeurs que le gouvernement entend prendre des mesures positives en ce sens puisqu'il se propose de légiférer en vue d'accorder les allocations de conjoint, fondées sur le revenu, aux personnes âgées de 60 à 64 ans et qu'il compte aussi, par voie législative, améliorer la situation financière des anciens combattants.

● (1610)

Les propositions contenues dans le discours du trône relativement à la réforme du droit montrent le caractère progressiste du gouvernement. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que le gouvernement et divers organismes ont entrepris des démarches positives en vue d'aider les particuliers qui sont les tragiques victimes de crimes. Il est très regrettable de voir qu'une société dépense autant de deniers publics pour incarcérer des criminels alors qu'elle n'en consacre qu'une fraction pour venir en aide à leurs victimes. Je constate donc avec plaisir que le gouvernement va collaborer avec les provinces afin de mettre en œuvre des programmes destinés à venir en aide aux personnes ainsi éprouvées.

Je suis heureux aussi qu'on veuille s'intéresser à ceux qui conduisent en état d'ébriété. Il a beaucoup été question, ces dernières années, de ce problème vraiment crucial. Il suffit de parler aux parents dont un enfant a été victime de l'un de ces chauffards pour saisir l'importance et la gravité du problème. Mes électeurs ne sont pas étrangers à cette question. Les programmes visant à réduire les cas de conduite en état d'ébriété, qu'appliquent maintenant les services policiers d'un bout à l'autre du Canada, ont été instaurés à Etobicoke-Nord. Mais la législation ne constitue pas l'unique moyen d'atténuer ce problème. L'éducation est tout aussi importante. Ainsi, nous pouvons apprendre à nos enfants les dangers d'une conduite semblable.

Je voudrais, en terminant, ajouter quelques observations d'ordre personnel. La vue de mes collègues à la Chambre me remplit de confiance et d'espoir. Quelque-uns me sont déjà devenus des amis. J'ai hâte de pouvoir travailler étroitement avec chacun d'eux. Mais, surtout, nous représentons ici d'énormes possibilités qui parviendront, j'en suis convaincu, à se réaliser. Pourquoi ai-je cette conviction? Parce que le Canada

est un pays vraiment comblé. Nos possibilités de développement sont immenses sur le plan des richesses naturelles, bien sûr, mais, mieux encore, du point de vue des richesses humaines. Chaque citoyen canadien possède la clef de notre avenir collectif. Nous aurons sans doute des difficultés à affronter, mais chacun devra faire sa part. Notre gouvernement a déjà donné le bon exemple.

Je vous dirai bien franchement que je me trouve dans une situation absolument nouvelle. Si j'ai beaucoup à apprendre, je suis persuadé d'avoir aussi beaucoup à offrir. Je trouve exaltante la perspective d'être membre d'une équipe qui va relancer le Canada sur la bonne voie. Sous la direction du très honorable premier ministre (M. Mulroney), le Canada retrouvera sa grandeur et sa prospérité.

[Français]

M. le vice-président: L'honorable député de Gatineau (M^{me} Mailly). Une question ou un commentaire.

Mme Mailly: Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon honorable collègue d'Etobicoke-Nord (M. Pennock) pour ses paroles favorables à l'égard des femmes.

[Traduction]

Je tiens à lui dire à quel point je suis fière de faire partie d'un caucus regroupant des personnes éclairées comme lui. Je voudrais également assurer à la Chambre que grâce à la collaboration d'hommes comme le député et des 19 femmes qui ont été élues au gouvernement du Canada, nous pouvons être certains que les Canadiennes réaliseront les progrès qu'elles attendent depuis si longtemps.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. le vice-président: S'il n'y a pas d'autres questions ni commentaires, nous allons poursuivre le débat avec le discours de l'honorable député de Mégantic-Compton-Stanstead (M. Gérin).

M. François Gérin (Mégantic-Compton-Stanstead): Monsieur le Président, je vous remercie de l'occasion que vous me donnez de prendre part à ce débat. J'imagine que vous vous doutez un peu de ce que peut être le fait de prendre part à un débat à la Chambre des communes pour la première fois, même si nous avons l'expérience de plaideurs depuis de nombreuses années.

J'en profite aussi pour vous féliciter de votre nomination. Vous connaissant personnellement, je suis assuré que vous allez mener à bien votre tâche; je le vois, parce que je suis bien placé, assis près du fauteuil, il n'est pas toujours facile de rendre des décisions des plus impartiales, et je suis convaincu que vous allez assumer cette tâche-là avec grand brio.

Je voudrais aussi en cette première occasion souligner le travail de mon prédécesseur en cette Chambre, M. Claude Tessier, qui a été député de Mégantic-Compton-Stanstead pendant 10 ans, et je suis convaincu qu'il a pendant ces 10 années donné le meilleur de lui-même autant lorsqu'il était présent en cette Chambre que dans la circonscription, et il n'avait pas affaire à une circonscription facile.

C'est une circonscription (Mégantic-Compton-Stanstead) qui a 65 municipalités différentes, et pour mes amis de l'Ouest, je leur dirai que ça veut dire 65 maires différents. Nous avons donc, chaque fois que le gouvernement décide d'un programme comme «Canada au travail», 65 maires, souvent de très petites